

HOMMES ET CHOSES

Revue de la huitaine

Crainte chimérique.—Le capital est un mal nécessaire.
—Une question controversée: La peine de mort.
Autrefois et aujourd'hui.—Que sera demain ?—
Un problème difficile.

Question.—"Homicide point ne seras, de fait ni volontairement", nous commande la Loi de Dieu.

La loi des hommes dit: "Si tu tues, on te tuera". En vertu de ce principe vengeur, on a, l'autre jour, pendu quatre hommes à Montréal pour le meurtre d'un seul.

Il n'a pas été prouvé que la balle fatale ait été tirée par l'un des quatre. Ils faisaient partie de la bande qui attaqua l'auto de la Banque Hochelaga et tu a le messager Clérout, et on les a pendus haut et court jusqu'à ce que mort s'en suive.

Et pour la millième fois peut-être la question se pose: Ce qui est défendu à un individu est-il permis à une société d'individus?

L'homicide est un crime. L'homicide, parce que commis en commun n'en est-il pas moins un crime? Nulle part dans l'Evangile, la loi du Christ, on ne trouve la justification de l'homicide collectif.

Je sais qu'il a été dit: "Que messieurs les assassins cessent d'abord de tirer, et on abolira la peine de mort". Ce n'est pas là un argument, c'est à peine une facétie.

La société des humains serait-elle moins bien protégée en tenant toute leur vie sous verrous les meurtriers? Est-il nécessaire qu'à son tour elle devienne meurtrière?

La question est controversée et nous n'avons pas nalité pour la résoudre. Nous ne cachons point cependant que nous croyons qu'un jour la peine de mort sera abolie chez tous les peuples civilisés. Alors les humains d'aujourd'hui seront considérés comme des barbares, vindicatifs et cruels.

Que dirait-on aujourd'hui de la justice si elle s'avisait de pendre un homme pour avoir volé quelques bouts de cordages sur le quai du Roi. (1)

Et cependant, il n'y a pas trois siècles on pendait dans la bonne vieille ville de Champlain pour des peccadilles qui aujourd'hui vaudraient à peine au coupable huit jours de repos à l'hôtel Carbonneau, d'où l'on jouit d'une vue superbe et des fraîches brises qui soufflent sur les hauteurs des Plaines d'Abraham.

On avait aboli la peine de mort en France, on l'a rétablie. Cela

(1) Aubert de Gaspé raconte, en effet, dans ses mémoires, dernier on pendit à Québec, sur qu'au commencement du siècle le même échafaud, deux frères coupables du crime d'avoir volé des bouts d'amarres sur le quai Conway. Ce quai existe encore. Il est situé dans le bassin Louise, voisin du grand quai Renaud, mieux connu.

ne veut point dire qu'on avait eu tort de l'abolir.

En Suisse, pour la première fois depuis vingt et un ans, on a infligé la semaine dernière la peine de mort à un criminel. Les Suisses avaient, eux aussi, aboli la peine de mort et relégué parmi les antiquailles le couperet de leur guillotine. Ils l'ont aiguisé de nouveau pour trancher la tête à un nommé Clément Bernet, coupable d'avoir tué une jeune fille qui l'avait surpris en flagrant délit de vol.

Beaucoup diront: "Bien fait. Il avait tué, on l'a tué, justice est faite". Sans doute!

Il y a cent ans ces mêmes gens, s'ils eussent vécu, auraient dit: "Il a tué cette jeune fille, qu'on le rôti tout vivant".

Et si ces mêmes gens avaient vécu encore un peu plus tôt, ils auraient sans doute crié: "Il a tué cette jeune fille, qu'on le torture lentement, savamment, pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'il en meurt".

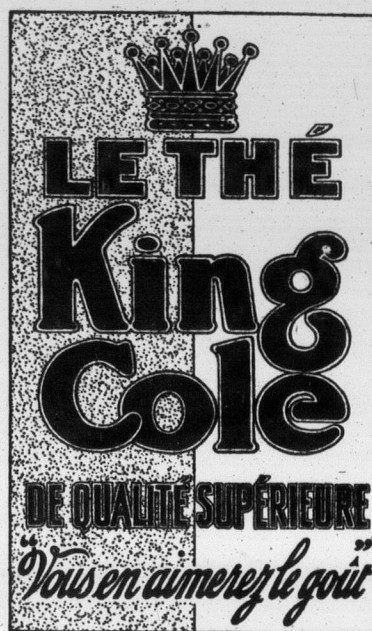
La civilisation a marché depuis et la seule mention de la chambre de tortures et du bûcher fait frissonner d'horreur les sensittifs du dix-neuvième siècle.

La civilisation est une force active, sans cesse en mouvement vers un but inconnu. Si elle subit parfois des arrêts momentanés sur un point, elle continue sa marche en avant sur un autre. Le chemin déjà parcouru depuis l'homme des cavernes jusqu'à nos jours est immense. Encore quelques pas dans la bonne voie, dans celle d'une fraternité chrétienne mieux comprise, et la potence disparaîtra. On cessera d'étrangler des hommes au bout d'une corde comme des chats galeux.

(*)Note de la rédaction.—Nous laissons à nos collaborateurs la plus grande liberté possible dans l'expression de leur opinion personnelle. Quant à la peine de mort—disons-nous paraître arriéré, moyenâgeux, etc.—nous croyons devoir déclarer tout de suite et sans ambages que, pour de multiples raisons, nous en sommes toujours partisan.

Travailleurs, progressistes, socialistes, communistes, etc.—La crainte, dit-on est le commencement de la sagesse, c'est sans doute pour cela que John Bull s'est jeté de nouveau dans les bras des tories: il craignait, avec les travailleurs, l'impôt sur le capital, ce qui veut dire la confiscation comme ça d'un seul coup, d'une partie de toutes les fortunes accumulées. Et Dieu sait s'il y en a des fortunes dans ce pays où les lords—attention, typo mon ami, ne va pas épeler **lords**—régner en maître depuis des siècles.

La même crainte a rallié la très grande majorité des Américains autour de Coolidge, que laisse



assez froid les billevesées des progressistes, socialistes et communistes.

Il est pourtant bien difficile de supposer qu'aucun gouvernement puisse être assez fou pour tenter la confiscation du capital.

Que penserait-on d'un jockey qui avant une course commencerait par saigner son cheval à blanc.

Il y aura encore des révolutions, le capital pourra changer de mains, mais disparaître, jamais. La circulation du capital est aussi nécessaire à la vie d'un peuple que la circulation du sang l'est à la vie de l'individu.

Nous le répétons, le capital est un mal nécessaire. Le jour où tous les biens seraient en commun,

il n'y aurait plus de bien d'autrui, et le cinquième commandement du Décalogue n'aurait plus sa raison d'être.

Lorsque Dieu dicta sa loi à Moïse sur le Mont Sinaï, il savait que le bien d'autrui existerait aussi longtemps qu'il y aurait des humains sur la terre.

Les E.-U. et le Japon.—La situation qui leur est faite par leur exclusion des Etats-Unis a soulevé l'ire des Japonais. L'indignation des Nippons va plutôt croissant. Le "Japan Times", vient de publier à ce sujet une édition spéciale répandue à profusion aux Etats-Unis. On y trouve des expressions de surprise et d'indignation de tout ce que le Japon compte de gens instruits, banquiers, marchands, littérateurs, ministres, etc. Aucun d'eux ne peut comprendre l'insulte infligée à leur pays par l'oncle Sam, et tous demandent le rappel de la loi qui ferme à leurs compatriotes les portes des Etats-Unis.

Et sous les termes diplomatiques de ces différentes expressions d'opinion, sont à demi voilées l'hostilité et la menace.

"Rien n'est réglé aussi longtemps qu'existe l'injustice", écrit le baron Sakatari.

La situation est plus grave qu'un vain peuple le pense. Le congrès américain, qui s'ouvrira au mois de mars prochain, sera saisi de la question.

En attendant, le Japon s'arme avec une fiévreuse activité.

Pierre Fouille-Partout.

C'est le temps des rhumes, donc de l'Oxymel à l'eucalyptus.

Nouvelles lunettes TRU-FIT GRATIS

A l'essai

c 1924



Belle monture d'écaillage qui enjolive la figure

N'envoyez pas un sou si j'ai confiance en vous

Coupon à envoyer par la poste aujourd'hui

RITHOLZ SPECTACLE CO.
Dept. R.S. C.D. 109
1462-64-66 W. Madison St.,
Chicago, Ill.

Envoyez-moi une paire de vos lunettes à 10 jours d'ESSAI GRATIS. Si je les aime je payerai \$3.93. Si non, je les retournerai sans frais pour moi.

Nom.....Age.....
Bureau de poste.....
No et rue.....
Case No.....L.R.G.....Prov.....

J'n'accepte pas un sou avant que vous soyez satisfait

Je garantis un ajustage parfait, sinon je ne demande rien. J'ai convaincu plus de 200.000 hommes et femmes que mes grands verres "Vision Réelle" à belle monture d'écaillage, sont les plus belles et les plus durables. Je tiens à vous en envoyer une paire à mes risques, sans un sou d'avance. Ces splendides verres vous permettront de lire les plus petits caractères, enfler la plus fine aiguille, voir de près ou de loin. Elles vous protégeront les yeux, préviendront tout effort oculaire et mal de tête. Tout ce que je demande c'est de m'envoyer vos nom, âge et adresse.

Je sais que ces lunettes finement jolies vous feront si bien voir et vous donneront tant de satisfaction que j'insiste pour vous les envoyer à l'essai gratis, afin de vous prouver quelle occasion remarquable je vous offre. A leur arrivée, mettez-les et voyez avec quel confort et aisance elles vous permettront de lire, travailler et coudre, voir clairement à distance ou de près, à la lumière du jour ou de la lampe. Si après les avoir portées 10 jours et nuits vous en êtes ravi et les croyez égales aux lunettes se vendant \$15.00 ailleurs, n'envoyez que \$3.93, autrement renvoyez-les sans frais pour vous. Essayez-les tout de suite—elles sont envoyées gratis. Elles vous arrivent dans un bel étui lotté en or. Essayez-les 10 pleines journées à mes frais et risques. Envoyez le coupon tout de suite, mais sans argent!

Bran-ches pla-ques-or flexibles qui ne font pas mal aux oreilles les plus tendres

Voir conditions de notre grand concours d'abonnement, pages 859, 860 et 861